Ligue de Triathlon des Pays de la Loire
Maison des Sports - 44 rue Romain Rolland
BP 90312 - 44103 Nantes Cedex 4
☎ 02 40 58 61 66

PROCEDURE DE PRET DE MATERIEL

La Ligue de Triathlon des Pays de la Loire met gratuitement du matériel à la disposition des organisateurs de Triathlon, Duathlon, et disciplines enchainées agrées par la FFTRI sur le territoire des Pays de la Loire :

1. ***Réservation du matériel*** *:*

- ***L'avance*** *au gestionnaire de site le plus proche du lieu de sa manifestation L'organisateur devra* ***réserver le matériel au moins deux mois à****. (Nantes et Laval)*
- *L'organisateur devra renseigner la fiche de prêt et la transmettra par mail aux gestionnaires de site.*
- *La fiche de prêt du matériel est téléchargeable sur le site de la Ligue de Triathlon. ICI*
- *Après vérification et validation du matériel demandé, la fiche de prêt sera retransmise à l'organisateur via son adresse mail.*

2. ***Retrait du matériel*** *:*

- *II appartient à l'organisateur de prendre attache avec le gestionnaire de site pour lui confirmer le jour et l'heure de retrait.*
- *Le jour prévu du RDV, l'organisateur se rendra à l'adresse indiquée. Le gestionnaire de site l'accueillera pour la remise du matériel.*
- *L'organisateur devra être muni de la fiche de prêt validée par la Ligue de Triathlon, ainsi qu'un chèque de caution de* ***500Euros*** ***en relation avec le matériel et les quantités empruntées*** *à l'ordre de La Ligue de Triathlon des Pays de la Loire.*
- *Un état des lieux du matériel sera réalisé entre le gestionnaire de site et l'organisateur au départ du matériel (cf : Fiche de prêt).*

Ligue de Triathlon des Pays de la Loire
Maison des Sports - 44 rue Romain Rolland
BP 90312 - 44103 Nantes Cedex 4
☎ 02 40 58 61 66

PRECISIONS :

Chaque organisateur devra apporter ***un soin maximum dans la manipulation*** *de l'ensemble du matériel. Il en va de la pérennité de ce dispositif de mutualisation.*

IMPORTANT

A DEFAUT DE CHEQUE DE CAUTION, LE MATERIEL NE POURRA PAS ETRE EMPRUNTE.

En cas de litige, le responsable de la commission matériel sera à même de retenir tout ou partie de la caution versée lors de la prise du matériel en collaboration avec le gestionnaire de site

3. Restitution du matériel

- *Le jour précis du rendez-vous, l'organisateur se rendra sur le site ou le gestionnaire l'accueillera pour la restitution.*
- *Un état des lieux du matériel sera réalisé entre le gestionnaire de site et l'organisateur (fiche de prêt)*
- *Il est* ***impératif*** *de signaler au moment de la restitution toutes anomalies concernant les divers matériels (perte, casse, disfonctionnement..).*
- *Dans le cas où il serait constaté une crevaison d'une bouée, le gestionnaire facturera un forfait de 80 euros.*

Pour éviter des désagréments, il est conseillé aux organisateurs, d'effectuer en fin de manifestation l'inventaire de tout le matériel avec l'aide de la fiche de prêt (avant son embarquement dans le ou les véhicules).

PRECISIONS :

=>En cas de pluie, tout le matériel devra être rendu propre et sec dans la mesure du possible

=> Après la restitution du matériel, le chèque de caution sera détruit ou renvoyé à l'organisateur après accord.

=>En cas de perte ou de détérioration de matériel, le chèque de caution sera conservé et cela jusqu'à évaluation (par devis) de la remise en état ou du rachat de matériel.

Choix donnés aux organisateurs

⇨ *Paiement de la facture de la remise en état ou rachat, suivi de la destruction du chèque de caution.*

Ligue de Triathlon des Pays de la Loire
Maison des Sports - 44 rue Romain Rolland
BP 90312 - 44103 Nantes Cedex 4
☎ 02 40 58 61 66

⇨ *Le chèque de caution sera encaissé et la Ligue adressera un chèque à l'organisateur déduit du montant de remise en état ou du rachat de matériel.*

Aucun retrait ou restitution du matériel ne s'effectuera ni le samedi, dimanche, jour férié, ni de nuit (*ou entente avec le GS*)

Localisation des Gestionnaires de sites

Lieux	*Nantes*	*Laval*
Gestionnaire de site	*Ligue des Pays de la Loire*	*Comité de la Mayenne de triathlon*
Adresse de stockage	*Maison des Sports 44rueRomain Rolland BP90312 44103Nantes Cedex 4*	*6 Place Henri Bisson Laval 53000*
Matériel	*Tout le matériel*	*3 bouées pour natation*
Nom du gestionnaire de site	*Dieudé Gilles*	*Galloyer Sebastien*
Téléphone	*06-82-99-27-97*	*06-73-79-00-74*
Email	*agent.developpement@yahoo.fr*	*s.galloyer@wanadoo.fr*
Répartition	*44-85*	*49-53-72*

Pour la répartition, des cas particuliers peuvent se présenter pour les manifestations situées aux limites de département.